

Des citoyens mobilisés autour d'un projet de COOP de santé

Dans la foulée du Forum social Villeray tenu en mai 2007, plusieurs citoyens et citoyennes de Villeray soulignaient la difficulté d'avoir accès à un médecin de famille et les limites reliées à une médecine sans rendez-vous. Quelques-uns mettaient de l'avant l'idée de développer une Coopérative de santé comme piste de solution. Depuis ce temps, un groupe de citoyens s'est réuni à plusieurs reprises avec le soutien de la CDEC Centre-Nord, du Regroupement pour le développement de Villeray et du CSSS Cœur-de-l'Île pour réfléchir à la pertinence de cette solution. Forts de cette réflexion, ils annoncent maintenant la formation d'un Comité promoteur pour la création d'une première Coopérative de santé à Montréal.

Il existe actuellement treize Coopératives de santé au Québec et d'autres projets sont en voie de formation. Depuis la première Coop de santé, formée en 1995 à Saint-Étienne-des-Grès pour répondre à un besoin criant de médecins en milieu rural, d'autres expériences se sont développées avec toutes un point commun : une mobilisation des citoyens et citoyennes avec l'appui d'organisations du milieu pour répondre à un besoin de santé défini localement. Le groupe de citoyens mobilisé à Villeray a donc pris le temps de définir pourquoi ils souhaitaient ce projet et quels services ils souhaitaient y voir se développer.

Le projet de Coop de santé défini par les citoyens de Villeray souhaite s'inscrire dans une approche globale de la santé qui mise tout autant sur la prévention, le maintien et l'amélioration de la santé. Une approche qui mise sur la participation des citoyens et citoyennes dans la prise en charge de leur santé et dans la gouvernance des ressources pour y répondre. Le modèle mis de l'avant se veut ouvert aux diverses approches traditionnelles et alternatives. Point important pour les membres du Comité promoteur, même si une Coopérative implique le paiement d'une part sociale, celle-ci devra être fixée de façon à ne pas être un frein à l'accessibilité pour des contraintes financières. Enfin le projet souhaite développer un partenariat respectueux et efficace avec les services publics, les organismes communautaires et les autres acteurs en santé.

Dans cette optique, les différents services qui pourraient être développés par la Coop sont : des activités d'information et d'éducation à la santé, des services infirmiers et de médecine familiale avec et sans rendez-vous, l'accès à des services diagnostiques de base (ex. : prélèvements, radiologie), des services diversifiés de professionnels de la santé et de santé alternative et même des services de pharmacie communautaire.

Pour y arriver, le Comité promoteur entend dans les mois qui viennent créer une Coopérative de solidarité, un modèle qui permet de s'appuyer sur une participation active des citoyens et citoyennes utilisateurs des services, des médecins et autres professionnels ou travailleurs de la santé et un partenariat ouvert avec les organismes et institutions de santé du milieu. Il invite d'ores et déjà les citoyens et les organismes intéressés à l'idée à se procurer le document qui définit les grandes orientations que le Comité met de l'avant et à signifier leur intérêt à collaborer ou devenir membre éventuellement de la Coop.

Les personnes intéressées à se procurer le document d'orientation et à collaborer au projet de Coop de santé peuvent se le procurer sur le site internet cdec-centrenord.org, communiquer par téléphone au 514-948-6117 poste 234 ou par courriel à : Coopsante@cdec-centrenord.org .

-30-

Denis Missud, CDEC Centre-Nord tél. : 514-948-6117 poste 225

Sylvain Larouche, CSSS Cœur-de-l'Île tél. : 514-376-4141 poste 401